



## LE DEVOIR DE MÉMOIRE



Né en 1943, c'est à dix-neuf ans, alors que la majorité civile était à 21 ans, que **Mr Armand Laffont**, enfant du village est appelé pour combattre en Algérie. De retour en 1963, il sera, comme tant d'autres, silencieux devant l'atrocité des moments passés. 40 ans plus tard en reconnaissance de cet engagement, la Croix du combattant lui a été décernée au nom de la République par **Mr Roger Bouvier**, membre de l'AACS.

Une distinction reçue, à **SARDIEU**, le jour même de la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, tout un symbole... Cette cérémonie rythmée par les « **Clairons de l'Eveil** » s'est achevée autour d'un « vin d'honneur » en présence des membres de l'AACS, de sympathisants à l'association et des élus locaux.



## > VIE SCOLAIRE

En mettant en place en 2021, un plan lecture en direction de tous les enfants de l'école, la municipalité avait clairement marqué sa volonté d'accompagner le travail du corps enseignant. En partenariat avec la bibliothèque et l'école, la municipalité a détaché un personnel communal qui, au quotidien, accueille les enfants pour des temps de lecture. Par petits groupes, tous les jours et toutes les semaines. Mais il restait à combler un vide: celui de la découverte de la musique.

Un plan musique a donc été initié en ce sens.



*Christilla Dijoux*, notre responsable de bibliothèque, s'est emparée de ce programme en parfaite harmonie avec l'école. Découverte des sons et des instruments, contes musicaux sont ainsi proposés de façon régulière aux plus petits. Le concours de l'école de musique « **La Ménestrelle** » a été rendu possible grâce au financement souhaité par la municipalité dans le cadre de ses politiques scolaires et notamment celles concernant l'accès à la culture.

## > VIE MUNICIPALE

2023 signe le retour à la normale pour l'organisation de nombreuses manifestations et notamment celles qui permettent de faire perdurer des traditions dont l'une d'entre elles, « **Le repas des aînés** ». Après avoir fait le choix en 2022, dans un contexte sanitaire incertain de l'annuler, c'est le dimanche 23 Mars que les habitants nés avant 1951 ont pu de nouveau partager ce moment tant attendu. 50 convives ont été accueillis à la salle des fêtes.



Organisé par la commission « extra-municipale affaires sociales », ce temps de partage et de convivialité a été pour certains l'occasion de retrouvailles et, pour d'autres, nouveaux arrivants sur la commune, l'occasion de nouvelles rencontres. Le conseil municipal des enfants était venu prêter « **main forte** » pour le service à table. Leur présence et leur enthousiasme ont fait de cette journée un beau souvenir pour tous.

## > VIE ASSOCIATIVE

Le 26 Février, le Sou des écoles organisait une nouvelle manifestation : **une vente de « couscous »**. Mais pas n'importe lequel, du « **fait maison** ». Entourées de nombreuses bénévoles, **Sabrina et Messina Brick** ont concocté cette fameuse recette pour le plus grand plaisir de tous. Plus de 100 parts ont été commercialisées.



Le sou des écoles permet d'organiser et financer des manifestations en direction de tous les enfants de l'école. Le succès de « **l'opération couscous** » a permis le versement d'une aide spéciale de **1000 €** à la coop de l'école afin que cette dernière puisse malgré la hausse des coûts, maintenir de nombreux voyages scolaires.

## > VIE LOCALE

La qualité du cadre de vie est aujourd'hui souvent l'objet de nombreuses discussions. Alors que nous sommes de plus en plus nombreux à profiter des nombreux chemins sillonnant notre belle commune, force est de constater que cette augmentation de fréquentation entraîne de façon proportionnelle le volume de déchets au sol. La propreté d'un village n'est pas que de la seule responsabilité de la collectivité mais bien l'affaire de tous. C'est collectivement que nous garderons un cadre vie agréable et c'est dans ce sens que la matinée « **village propre** » est née.



Le 18 mars, les participants, par petits groupes, ont arpenté les chemins de la plaine. En moins de trois heures, **des centaines de kilos de déchets** ont été retirés de nos chemins et prairies. Si les plus jeunes se cantonnaient aux abords de la base de loisirs, les chasseurs, encore une fois très mobilisés sur les actions en lien à l'environnement, se sont chargés des abords du Rival, théâtre de nombreux dépôts sauvages.

# AGENDA

**Jeudi 27 Avril 2023 à 20h15 - salle des mariages**  
Conseil Municipal.

**Lundi 8 Mai 2023 à 9h30**  
Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

**Samedi 13 Mai 2023 à 18h30**  
Fête de la Paroisse

# INFORMATIONS

## **Le frelon asiatique, véritable tueur d'abeilles, gagne du terrain.**

En avril, le nid primaire, petite sphère de quelques centimètres, est fabriquée pour abriter la reine, souvent sous les dépassées de toiture.

En mai, le nid primaire est abandonné et les reines se regroupent dans les nids secondaires. D'une taille pouvant atteindre 50 cm de circonférence, on les retrouve principalement en sous-bois. Ce nid meurt en hiver.

Pour déclarer la présence, d'un nid deux options : Allo 09.74.50.85.85 ou remplir directement le formulaire sur le site : [frelonasiatique.fr](http://frelonasiatique.fr)

# À NOTER

## **LES BEAUX JOURS ARRIVENT, RESPECTONS NOS VOISINS.**

-Tondre la pelouse, tailler les arbustes nécessitent souvent l'utilisation d'outils bruyants.

**Le Week end vous devez respecter les horaires suivants pour faire vos travaux :**

**Samedi de 9h à 12 h et de 15h à 19 h - Dimanche de 10 h à 12 h.**

- Soirées entre amis ou anniversaires peuvent durer dans la nuit.

**Après 22 heures, toute manifestation bruyante non autorisée est considérée comme apparentée à du tapage nocturne. La gendarmerie peut être sollicitée.**

## Contact MAIRIE

### Mairie de SARDIEU

131 Chemin Neuf  
38260 Sardieu

Tél : 04 74 20 24 69

Mail : [mairie.sardieu@wanadoo.fr](mailto:mairie.sardieu@wanadoo.fr)

Site web : [www.sardieu.net](http://www.sardieu.net)

### Horaires d'ouverture au public :

*Lundi* : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

*Mardi* : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

*Jeudi* : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

*Vendredi* : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30

**Pour l'information d'urgence utilisez l'application gratuite « Panneau Pocket »**